Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 13 (1917)

Artikel: Nouvelles Inscriptions
Autor: Cart, William
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241622

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES INSCRIPTIONS

I. INSCRIPTIONS IMPÉRIALES

On remarque, dans le compartiment marqué de la lettre Q sur le plan des fouilles, un carré (RR) en maçonnerie pleine[1] de 4 m. 40 de côté. Le centre de ce bloc est de forme circulaire, mesurant 3 m. de diamètre et se compose d'un béton ou blocage en cailloux de dimensions diverses, mais formant une seule masse homogène. La surface unie de ce centre circulaire porte l'empreinte des gros matériaux qui la recouvraient et la continuaient. Sur le devant de ce bloc carré, dans la direction du Nord, se trouve un soubassement formé de grosses pierres de taille, grès et molasse, appuyant le carré sur toute sa largeur de 4 m. 40, mesurant 1 m. 80 d'épaisseur et s'élevant en deux couches jusqu'à 80 cm. Sur le devant de ces blocs il y avait un revêtement en plaques de marbre de 6 cm. d'épaisseur. Ce bloc carré était flanqué, à l'O. comme à l'E., de petits bâtiments, dont l'un, celui de l'Ouest, seul de tout ce grand corps de bâtiment, était pourvu d'un appareil de chauffage. Etait-ce peut-être un corps de garde? Etait-ce la demeure d'un concierge? Quelle était la destination de cette base énorme? Devait-elle supporter une statue équestre? Etait-elle surmontée d'une pierre milliaire monumentale, analogue au *miliarium aureum* qu'on voyait à Rome au pied du Capitole, à l'entrée du Forum? Et cette pierre milliaire aurait-elle indiqué le centre du réseau de routes de la Colonie des Helvètes?

C'est dans ce compartiment, évidemment d'une importance spéciale, qu'ont été déterrées les inscriptions que nous venons porter à la connaissance de nos lecteurs.

[1] Nous reproduisons presque textuellement le rapport de notre excellent surveillant des fouilles, M. Auguste Rosset, commissaire-draineur.

Fig. 1.

La première de ces inscriptions, la plus importante, a été sortie du sol en plusieurs morceaux, comme le montre la reproduction [1] ci-contre, le 19 décembre 1914 et les jours suivants. Elle se compose de quatre lignes seulement, incomplètes sur la droite ; mais il ne manque que quelques lettres. La hauteur totale de l'inscription est de 37 cm. 5 ; les lettres de la première ligne mesurent 5 cm., les autres 4 cm. 75 ; il est à remarquer que les lettres ne sont pas placées directement les unes sous les autres. Actuellement, l'inscription est déposée au Musée ; elle a été mise dans un cadre de bois, et les fragments dont elle se compose ont été, suivant l'habitude, consolidés par du plâtre. Mais on a laissé trop de place à droite, trop de place aussi entre les deux morceaux principaux. Les lettres sont de beau style et bien gravées.

Les deux premières lignes ne présentent aueune difficulté. Elles se lisent, sans qu'aucun doute soit possible, comme suit :

IMP·CAES·L·*Septim(io)*
SEVERO PERT*in*AC·A*ug(usto)*

La fin de la troisième ligne et la quatrième sont plus difficiles à compléter. Le premier mot de la troisième est certainement CONSERVAT*ori* ; après la large cassure vient un O indubitable ; dans les fragments qui suivent, j'avais cru reconnaître deux P, et je lisais : OP(*erum*) *Pub(licorum)* ; au commencement de la quatrième ligne, je restituais un C(*oloniae*) ; puis je complétais HELVETI(*orum*). Le nom de l'empereur étant au datif, l'inscription était nécessairement une dédicace, dont le *dedicant* devait se trouver à la fin ; par conséquent, la haste verticale, les restes incontestables du bas d'un V, enfin le C bien visible à la fin de la ligne me faisaient supposer IIVI(*ri*) C*ol(oniae)* ; c'étaient donc les duumvirs de la colonie qui faisaient la dédicace d'un monument en l'honneur de l'Empereur. C'est avec cet essai de reconstitution que j'ai publié l'inscription dans l'*Indicateur d'Antiquités suisses*, de Zurich (1915,

[1] La photographie a été prise par M. Bourquin, professeur au Collège d'Avenches.

4, p. 268) tout en faisant mes réserves sur l'anonymat gardé, contrairement aux habitudes, par les magistrats chargés de dédier l'offrande. M. R. Cagnat, membre de l'Institut, auquel j'avais envoyé ma notice, a eu l'obligeance de me proposer une autre lecture, à laquelle je n'hésite pas à donner la préférence[1].

A la troisième ligne, au lieu de PP, M. Cagnat lit RB et complète par ORB*is*; à la quatrième, il ne restitue rien au commencement ; il lit simplement HELVETI et, s'appuyant sur les mêmes vestiges que moi, complète PV*bli*C*e*. Cette quatrième ligne aurait donc, au commencement et à la fin, une lettre de moins que les trois autres.

Le tout serait ainsi :

IMP · CAES · L · S *eptim*	A l'Empereur César Lucius Septime
SEVERO·PERT*in*AC·A*ug*	Sévère, Pertinax, Auguste,
CONSERVAT *ori* ORB *is*	Conservateur du monde,
HELVETI · PV *bli* C *e*	Les Helvètes, de la part de la cité.

Cette leçon a l'avantage de ne pas offrir d'abréviations ailleurs que dans les titres impériaux, et de supprimer le fâcheux anonymat des duumvirs. M. Cagnat fait remarquer que la désignation *Conservator orbis*, appliquée aux Empereurs, ne commence à être courante qu'à une époque plus tardive.

Il est bien naturel que les Helvètes aient été particulièrement attachés à Septime Sévère, puisqu'il avait été gouverneur de leur province, la Germanie Supérieure. On sait aussi qu'il consacra une attention toute particulière à l'entretien ou à la construction des routes[2]; en Suisse seulement, on compte bien une demi-douzaine de pierres milliaires portant son nom ou celui de son fils.

Cette dédicace à l'Empereur Septime Sévère appelle quelques observations. D'abord, on remarquera qu'il n'est pas encore

[1] M. Cagnat a dès lors publié ses corrections dans la *Revue des Etudes anciennes*, 1916, p. 57.

[2] Schiller, *Gesch. der röm. Kaiserzeit*, t. I, 2, p. 738.

qualifié de fils de Marc-Aurèle et de frère de Commode, désignations qui deviennent officielles dès l'an 195 [1].

Il ne porte pas non plus le titre de *Pius* qui se voit souvent avec le nom de Pertinax, ni les appellations de *Arabicus*, *Adiabenicus*, qui lui sont appliquées après 195, ni celle de *Pater patriae*, adoptée dès 194 [2]. Mais tous ces titres ne sont pas absolument obligatoires, de sorte que leur absence, surtout sur une inscription laconique comme l'est la nôtre, ne suffirait pas pour la dater d'une façon irrévocablement certaine. On peut néanmoins, sans risquer de se tromper beaucoup, reporter notre document aux premières années du règne de Septime Sévère, soit de 193 à 195, donc antérieurement au moment où l'armée impériale (mais non pas le souverain lui-même) venant de Pannonie et de Rhétie, traversa le pays des Helvètes pour aller combattre Clodius Albinus près de Lyon, et où Aventicum courut peut-être un danger aussi grave que lors du passage de Cécina, le terrible lieutenant de Vitellius.

Ajoutons, pour terminer, que c'est la première fois qu'une inscription portant une dédicace à un Empereur, avec son nom, entre au Musée d'Avenches. La seule trouvée jusqu'ici sur le sol d'Aventicum et qui était consacrée à Vespasien (Mommsen I. H. n° 168; C. I. L. XIII, n° 5084; *Anzeiger* 1894, p. 326) le fondateur de la colonie, est perdue depuis longtemps. C'est aussi de Vespasien qu'il est question dans la modeste inscription qui mentionne les « éducatrices de notre Auguste », sans le désigner par son nom (Bulletin *Pro Aventico* IV, p. 44; C. I. L. XIII, n° 5138). Rappelons encore la bien humble plaquette de bronze avec les mots P*ro* I*ncolumitate* (?) AVG*usti* (Bulletin *Pro Av.* X, p. 11; *Anzeiger* 1913, p. 42). Et ce sera tout, en fait d'inscriptions que nous pourrions appeler *impériales*, au nombre desquelles nous ne rangerons pas celles d'un fonctionnaire mentionnant le souverain sous lequel le titulaire avait servi.

[1] Duruy, *Hist. des Romains*, t. VI, p. 59. Schiller, *Gesch. der röm. Kaiserzeit*, t. I, 2, p. 715.

[2] Cagnat, *Epigraphie latine*, p. 195.

Si le nom de Septime Sévère ne se voyait pas jusqu'ici sur un monument d'Avenches, sa famille y est représentée depuis 1808[1] par une inscription dédiée à son épouse, Julia Domna, la Mère des camps (I. H. n° 169 ; C. I. L. XIII, n° 5085). Les découvertes que nous allons signaler compléteront la dynastie par des monuments érigés en l'honneur de son fils, peut-être même de ses fils.

* * *

Dans le voisinage, mais à quelque distance du marbre gravé en l'honneur de Septime Sévère, les fouilles ont amené au jour de nombreux fragments de plusieurs inscriptions qui, évidemment, devaient faire partie du même ensemble. Malheureusement, à cet endroit, le sol avait déjà été fouillé à fond, sans que nous puissions savoir quand et par qui. Les « chercheurs » avaient emporté tout ce qui pouvait leur convenir et rejeté pêle-mêle les débris qui n'avaient pas de valeur pour eux. De ces inscriptions, il ne reste pas une seule ligne complète ; c'est un véritable hachis de pierres, et le jeu de patience — car c'en fut un — auquel on s'est livré pour essayer de reconstituer au moins quelques mots ayant un sens, n'a pas donné jusqu'ici de résultat. Cependant, on peut parfaitement voir de quoi il s'agit : ce sont des dédicaces en l'honneur d'empereurs de la famille de Septime Sévère. Toutes sont admirablement bien gravées, mais il n'est pas possible de deviner quelle était la longueur des lignes, ni leur nombre.

Les lettres de la première inscription (trouvée le 16 janvier 1915 et jours suivants) ont 5 cm. 5 de hauteur. De la première ligne, donc immédiatement sous le bord, ainsi que de la ligne suivante, il reste les morceaux les plus significatifs :

*i*MP puis, sans que les fragments se touchent ; IMP·CAES
*s*EPT*im* il doit manquer bon nombre de lettres I·FIL·

[1] Il est intéressant de lire dans de Haller *Helvetien unter den Römern*, II, 253, le récit de la lamentable destruction de l'édifice, peut-être des Thermes, où fut trouvée cette inscription. Voir Eug. Secretan, *Aventicum* (2e éd.) p. 98.

Il est donc question de deux empereurs. Etait-ce Sévère et son fils Caracalla? ou Caracalla et son frère Géta? C'est ce qu'il paraît impossible de décider. Du reste de l'inscription, il ne subsiste que des miettes, des lettres isolées qu'il n'y a pas moyen de rapprocher les unes des autres, sauf un

S
AN

où l'on est tenté de reconnaître *Antoninus*, puisque l'empereur connu sous le sobriquet de Caracalla s'appelle de son nom officiel M. Aurelius Antoninus.

N, T, A, A, AIP, II. Ce chiffre serait-il l'indication d'un consulat, d'une puissance tribunicienne ou d'un titre *d'imperator ?*

D'une seconde inscription, aux lettres un peu moins belles que celles de la précédente, on peut également, en rapprochant trois morceaux, reconstituer une partie de la première ligne, la bordure supérieure étant conservée :

*m. aur*ELIO *ant*ON*i*NO

Il est naturel de penser en premier lieu à Caracalla, sans toutefois oublier qu'Elagabal a porté le même nom officiel. Impossible de rapprocher les autres débris :

R	A	P	*s*EP*tim*	M ; O ; M ; E
CAV	HI	E	N	
*se*VER ?				

Quelques lettres de grandeur différente des autres, gravées sur une plaque de pierre plus épaisse, sont les seuls vestiges d'une troisième inscription :

RA
S·S *suo sumptu ?*

La quatrième offre des lettres encore plus grandes, ca 8 cm.; mais elle est tout aussi détruite. Un groupe cependant a sa valeur : VIIII. Ce chiffre de 9 ne peut indiquer que le nombre des dignités revêtues par le souverain auquel était consacré le

monument. Or, Septime Sévère a été *imperator* pour la neuvième fois en 198; il a eu la puissance tribunicienne pour la neuvième fois en 201. Caracalla n'a été *imperator* que quatre fois, mais il a eu la puissance tribunicienne pour la neuvième fois en 206 [1]. Nous n'essayerons pas de deviner s'il s'agit du père ou du fils, et répéterons avec le poète : *Davus sum, non Oedipus.*

Les débris suivants, trouvés avec le VIIII, ont les mêmes dimensions :

BL	ER	
PVB*lice* ?	VC	DI*vi* ?

Enfin, il reste encore deux lettres immenses d'une cinquième inscription : D ; Q.

Il y avait donc sur cet emplacement toute une série de dédicaces en l'honneur de Sévère et de sa famille. Ce fait donne une certaine probabilité à l'hypothèse d'après laquelle le bloc de maçonnerie dont nous avons parlé aurait supporté un monument (statue ? milliaire ?) érigé en l'honneur du chef de la dynastie. L'espoir que les fouilles, reprises les deux hivers suivants, apporteraient quelque éclaircissement aux nombreux problèmes qui se dressent devant nous, n'a pas été réalisé.

II. UNE NOUVELLE DIVINITÉ CELTIQUE A AVENCHES

Dans son terrain du Champ Baccon [2], situé au Nord de la grande route d'Avenches à Morat, entre le chemin de la gare et le « Chemin des Mottes », M. Louis Debossens a trouvé, le 8 janvier 1914, une inscription d'apparence modeste, mais du plus haut intérêt [3].

[1] Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, p. 195, 197.

[2] C'est sur ce même emplacement qu'a été trouvé, en 1910, le beau samovar en bronze (Bulletin *Pro Aventico* XI, p. 26 ; *Anzeiger*, 1912, p. 147).

[3] La photographie est due à l'obligeance de M. Grau, conservateur du Musée.

Elle est gravée sur un bloc en pierre rougeâtre, taillé en triangle, de manière à être encastré par la pointe dans un mur, et mesurant 30 cm. de longueur sur 11 cm. de hauteur. Le filet supérieur du cadre est intact ; en bas il est brisé, mais l'inscription est complète avec ses trois lignes. Les lettres de la première ligne sont hautes de 3 cm., celles de la seconde de 2 cm. 2, celles de la troisième de 2 cm., sauf le P et le S, qui ont de nouveau 3 cm. Elles sont généralement mal gravées ; le A est presque de l'écriture cursive, les E, I, L, T difficiles à distinguer les uns des autres. La lecture n'en est donc pas aisée, et l'on peut légitimement hésiter sur plus d'un point [1].

Fig. 2.

Nous lisons, sauf réserve de corrections toujours possibles :

ANEXTIOMARAE	A Anextiomara
ET AVG	et à Auguste
PUBLIC ſ AVNVS	Publicius Aunus.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette inscription si plé-

[1] J'ai publié cette inscription, comme celle dédiée à Septime Sévère, dans l'*Indicateur* (1915, p. 271) « sauf réserve de corrections toujours possibles ». J'avais cru pouvoir compléter, à la troisième ligne, PVBLIC*e* (au nom de la cité). M. Camille Jullian, membre de l'Institut, a fort heureusement corrigé *Public*(*ius*), ce qui est infiniment plus simple. Le petit ſ entre les deux mots me paraît confirmer cette leçon d'une façon indubitable. (*Revue des Etudes anciennes*, 1916, p. 146.)

béienne d'aspect, c'est le nom de la divinité à laquelle est faite l'offrande. Or ce nom n'est plus absolument inconnu [1]. En 1887, on a trouvé, près de l'embouchure de la Tyne, à un endroit appelé South Fields, une coupe en bronze datant de la fin du 1er ou du commencement du 2e, portant les mots gravés : *Apollini Anextiomaro M. A(ntonius ?) S(abiuus ?)*. La coupe est aujourd'hui au musée de Newcastle. L'inscription a été publiée d'abord dans des revues anglaises difficiles à obtenir sur le continent, puis dans l'*Ephemeris epigraph.*, VII, n° 1162. S'appuyant sur la nouvelle trouvaille, M. Héron de Villefosse (*Bulletin de l'Académie des Inscriptions*, 9 mai 1890, t. XXXIV, p. 173 ; *Revue archéol.*, 3e série, XVI, p. 123, 138, 275) a retrouvé ce nom de divinité sur une inscription du musée du Mans, qu'il reconstitue comme suit :

*deo apollin*I·ANEX
tiomaro · signum · EIVS·DEI
*cum omnibus ornam*ENTIS(*dedit*).

Sur ces deux textes Anextiomar est donc un surnom celtique d'Apollon, autrement dit une divinité celtique assimilée au dieu romain. Le donateur de l'inscription d'Avenches se passe du nom du dieu romain et fait son offrande à la divinité nationale seule, mais couvre son hardiesse en y ajoutant le *numen* de l'Empereur, comme on le voit si fréquemment dans les inscriptions en l'honneur d'une divinité gauloise. Il vaut la peine de constater que cette divinité n'est pas locale comme tant d'autres, puisque nous la retrouvons aux deux extrémités du monde celtique. On remarquera aussi que son nom n'est pas précédé de *Deo*, comme c'est presque l'habitude en pays gaulois, et non seulement pour les divinités ethniques, mais aussi pour les dieux romains. Ce qui est plus important, c'est la terminaison *ae*, qui est féminine, alors que l'inscription an-

[1] Dottin, *Manuel d'archéologie celtiqne*, p. 226 ; Roscher, *Lexikon*, 1, 2, 2863. Pauly-Wissowa, 1, 2184 (article de M. Ihm) ; Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, I, p. 153.

glaise a *O*, datif masculin. Les noms de dieux celtiques bien authentiquement masculins, Lenus, Moritasgus, Vintius, Sucellus et tant d'autres ont toujours le datif en *o*, *ae* étant réservé aux déesses incontestablement féminines, Aventia, Caiva, Nantosvelta, Rosmerta, etc. Ou bien *ae* serait-il peut-être un datif celtique masculin? Quand on n'est en aucune façon celtisant, il est imprudent de mettre le pied sur ce terrain périlleux; mais il est permis de se demander si nous n'avons pas ici une déesse Anextiomara, qui serait le pendant féminin d'Anextiomarus. Je soumets humblement la question aux autorités compétentes [1].

Ce nom appelle encore d'autres observations. La lettre après ANE ressemble beaucoup plus à un χ grec qu'à un X latin. Holder (*l. l.*), en énumérant les mots assez nombreux formés de la même racine, imprime χ et non X. Il traduit le nom de notre divinité par *Grosser Beschützer*, le mot *mar*, si fréquent dans les noms propres, signifiant *grand*, de l'avis de la plupart des celtisants.

M. Rob. Mowat (voir l'article cité de Pauly-Wissowa) proposait de lire sur l'inscription anglaise *Anextlomaro*, se basant sur d'autres mots celtiques de même origine. Notre inscription paraît lui donner raison, car la lettre après χ T ressemble, malgré la gravure incertaine, plus à un L qu'à un I. M. Camille Jullian incline cependant pour I plutôt que pour L. Quant à la lettre après le N, il est vraiment difficile de savoir si c'est un E ou un I. Une différence dialectique entre le celtique breton et celui des Helvètes n'aurait d'ailleurs rien d'étonnant.

Le nombre des divinités celtiques reconnues à Avenches, sans compter celles des autres localités du pays helvète, va toujours en augmentant. Nous avions déjà depuis longtemps la déesse Aventia, les fameux Lugoves; puis sont venus Mercu-

[1] M. Camille Jullian se prononce résolument pour une déesse Anextiomara, M. le Dr E. Krüger, directeur du musée de Trèves, dans une lettre qu'il a eu l'obligeance de m'adresser à ce sujet, se prononce dans le même sens, et cite, comme analogfe, l'inscription du *Corpus Inscript. lat.*, XII, 1567, BORMANO ET BORMAN(*ae*).

rius Cissonius[1], les Suleviae[2], Mars Caisivus[3]. Et l'on voit ainsi toujours davantage que les cultes populaires étaient beaucoup plus vivaces qu'il n'était possible de le croire d'après les historiens et les documents officiels.

Le nom Aunus, évidemment celtique, n'est pas nouveau pour Avenches. Il se retrouve sur une inscription de Moudon, dont l'interprétation est d'ailleurs difficile. C'est une donation (I. H. n° 149 = C. I. L. n° 5042) faite par un Q. Ael. Aunus, Sévir Augustale aux *vicani* de Minnodunum ou éventuellement aux habitants de la Colonie Aventicum.

WILLIAM CART.

[1] Bulletin *Pro Aventico*, IX, p. 52.
[2] *Anzeiger*, 1913, p. 195 (article de M. le prof. Schulthess).
[3] Bulletin, P. A. X. p. 11 ; et *Anzeiger*, 1913, p. 42.